

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
ALPES MARITIMES  
CANTARON**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2209-08

L'an deux mille vingt deux, le trente septembre à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)  
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses  
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur  
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14  
Présents : 8+5proc  
Votants : 13

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Michel  
CORSINI – Béatrice ROZIER – Philippe ALLEGRINI – Sandrine BARRALIS  
– Jean-Marc BLANIC

Absents excusés : Fabienne GALLI – Christian DI MARTINO – Fabrice  
FONTAINE – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Approbation du Rapport annuel  
Sur le Prix et la Qualité du Service public  
De l'eau potable (RPQS) pour l'année 2021**

Monsieur Le Maire précise que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'Assemblée Délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le RPQS est un document public : il permet d'informer les usagers du service en présentant notamment le nombre d'abonnés, les volumes facturés, les caractéristiques et constitution du réseau.

Il présente également les modalités de tarification du service et la qualité de l'eau distribuée.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

- **DECIDE** d'adopter le rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable annexé à la présente délibération

- **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA (Système d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le Maire,

**Gérard BRANDA**  
Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 03/10/2022  
Qualité : Maire